

0630052P
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE C. ET P. VIRLOGEUX
1 RUE DU GENERAL CHAPSAL
63201 RIOM CEDEX
Tel : 0473646100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/10/2021

Réuni le : 09/11/2021

Sous la présidence de : Alain Cheraa

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

LES GUÊPES ROUGES

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE DE THEÂTRE LES GUÊPES ROUGES

Il s'agit d'une convention tripartite entre la compagnie les guêpes rouges, le lycée Virlogeux et la ville de Riom. Elle est prévue pour une durée de trois ans.

Elle fixe les modalités d'intervention de la compagnie au lycée ou dans les locaux mis à disposition par la Commune de Riom.

Elle fixe notamment les engagements du lycée dans l'organisation pédagogique pour rendre possible les interventions de la Compagnie les guêpes rouges.

Elle ne comporte pas d'engagement financier pour le lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0